

Compte rendu de réunion de Bureau



Nature : Réunion de Bureau

Date : 19.01.2023

Présents : BLOUIN Josyane, D'ANGELI Reine, DEVAUTOUR Hubert, GAILLARD Nadine, GAUTREAU Marie Ange, LE PREVOST Gilles, NOUGUEREDÉ Régine, PEYRON Jean, POLLICARPO Michèle
GERARD Julie (CESF), Claire (Stagiaire)

Absents : BALDET Cyril, BRETTHOMME Philippe, PASQUIER Martine.

Sujets	Décisions	Responsables
Cartes de Vœux	Une liste est établie afin de transmettre les vœux de l'Épicerie aux Bénévoles qui ont contribué au bon fonctionnement de l'épicerie solidaire. Béatrice a préparé des cartes individualisées, chacun est invité à y écrire un mot. Reine parle de Mme Garnier, personne âgée qui fait de jolis petits pulls pour les mousaillons et des Boulangers qui nous fournissent en pains, chaque semaine.	Bureau
Aide Santé	Julie évoque la demande d'une bénévole accompagnée pour : <ul style="list-style-type: none">- Accorder une avance pour une cure thermale pour octobre, pour un total de 620€.- Avance de 200€ et solde dans l'année. Hubert souligne que l'anticipation permet un remboursement étalé dans l'année. Régine précise que l'aide accordée par la CPAM s'élève à 220€ maximum. Accord du Bureau.	Julie Josiane/Hubert
Nouveaux bénévoles	Les inscriptions des derniers bénévoles ont été validées par le Bureau : Alain, Babeth, Françoise, Joëlle, Laurence et Muriel peuvent désormais participer aux activités de l'épicerie. Régine se propose d'accueillir les nouveaux bénévoles...	Bureau
Trésorerie	La situation financière est présentée par Hubert. <ul style="list-style-type: none">- 3300€ de diminution entre le solde au 01.01.22 et le solde au 31.12.22. Le solde de la trésorerie d'environ 10000€ correspond à un mois de fonctionnement.- Le constat de 58% d'achats en 2022, précisé par Jean nécessite que l'épicerie tente de rétablir le ratio 50% Achats et 50% Ventes.- Le véhicule reste à la charge de la Mairie- Dans la demande de subvention 2023, l'augmentation de salaire de Julie est de 3.5% (représentant +0.55€ de l'heure par rapport au Smig qui est à +0.70€ de l'heure) Pour rappel, Julie a 10 ans d'ancienneté dans l'épicerie et 18 ans d'activité professionnelle.- Besoins en équipements : fauteuil spécialisé, 2 ordinateurs acquis en janvier 23, 2 glacières.	Josiane Hubert

Sujets	Décisions	Responsables
	<ul style="list-style-type: none"> - Demande de subvention pour le Budget 2023 s'élève à 52000€ Equilibre du Budget, en tenant compte de 10% inflation, 5% file active et 6% Barème, soit une augmentation d'environ 12% du Budget. Elle sera déposée la semaine prochaine, après avoir rempli les quelques rubriques manquantes. - Josiane demande si on peut faire le virement de 4000€ du compte Santé sur le compte Fonctionnement de l'épicerie. Accord du bureau 	
Divers	<ul style="list-style-type: none"> - Hubert demande des précisions sur les reçus émanant de Hello Asso, Reine indique qu'ils sont en cours d'édition et établis par Sylvie. - Hubert annonce que la Mairie va lancer une enquête sur la précarité sur Saint Brévin. Le bureau s'entend pour dire que c'est une très bonne nouvelle. - Reine a reçu un appel de M.Textier, responsable maintenance de la Mairie, pour l'équipement en eau et électricité pour le Vide Grenier du 18.06.23. Accord de Mme Peyssy, mais attente de la confirmation écrite. - Julie pense rappeler cet évènement lors de la réunion des bénévoles du 26.01.23 prochain. - Gilles parle de l'achat d'une voiture auprès de la Croix Rouge de Paimboeuf et pose la question de la prise en charge ? 	Bureau
Guide de l'Epicerie	<p>Le Guide de l'épicerie, en ligne sur l'onglet « Accueil » du Planning, nécessite d'être actualisé. Pour rappel, le Guide est un ensemble de règles établies par le Bureau et se doit d'être lu et signé par chacun des Bénévoles. Julie lit à voix haute successivement les fiches :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fiche 11, le rôle du référent, points importants : instituer son rôle, avec accompagnement, contrôler la présence des produits essentiels dans les vitrines (liste à établir par pôle approvisionnement) - Fiche 19, étiquetage : refaire un relevé de prix. - Fiche 13, inscriptions sur le planning, une désinscription nécessite de trouver quelqu'un en remplacement. <p>Julie évoque l'envoi d'un mail avant la réunion des Bénévoles du 26.01.23, pour inviter les bénévoles à lire le Guide (notamment la Fiche 13) avant la réunion (quelques exemplaires seront disponibles sur place) puis signer dans les semaines à venir.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fiche 12, accueil Coin Café. L'inscription sur ces deux postes demande une formation et la validation de Julie. Michèle émet la possibilité de mettre de la musique. Il faut rappeler qu'il n'est pas nécessaire d'arriver plus d' 1/4 d'heure à l'avance et laisser les personnes aidés estimer leur place d'arrivée, entre eux. Pas 	Bureau Jean Nadine

Sujets	Décisions	Responsables
	<p>d'échange de numéro. Démarrer le diaporama. Peut-être envisager la présence d'animations...</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fiche 14, règles pour les frigos, vitrines et étagères : Jean souhaite que soient vendus, en priorité, les produits les plus frais (+8j) par rapport aux produits (+1j). Ne pas laisser les produits vieillir. Hubert est d'accord, du point de vue des personnes accompagnées et l'action est discutable, du point de vue de l'épicerie, car perte probable des produits (+1j). Voir l'intérêt de faire deux livraisons Halte du Cœur par mois ? Jean souligne que les promotions démontrent un problème de fonctionnement avec les fournisseurs. Julie précise avoir appelé 2 fois, dans l'année, l'HUDA pour des produits non écoulés. - Fiche 15, tenir la caisse. Julie confirme que le solde d'une carte indiqué sur l'ordinateur (caisse sur Escarcelle) fait foi par rapport au solde écrit sur la carte papier. La hausse de 6% sur le barème a été appliquée dès janvier 23. 	
Questionnaire « Accueil des bénévoles »	Jean a apporté quelques précisions sur le document. Un outil de suivi des « candidatures » est en cours d'élaboration par Claire.	Jean
Divers (suite)	Reine évoque que le don de pains pourrait faire l'objet de reçus, si les boulangers le souhaitent. Cela nécessite une facture, abandon de crédit. Jean précise la perte des 2/3 du pain donné. Peut-être extraire la vente du pain sur Escarcelle pour 2022 (nadine) ?	Reine Sylvie